The background image shows a town square in Bletterans, France. In the center is a church with a prominent brick tower topped with a green dome and a weather vane. To the left is a two-story building with a sign for 'TOUT FAIRE MATERIAUX ETS RENARD'. In the foreground, there is a fountain with a statue on a pedestal. The scene is captured in a bright, slightly hazy daylight.

La réussite d'un architecte
originaire de Bletterans

Pierre-Achille PAILLOT
(1816-1897)

*Conférence par Vincent Claustre
donnée à Desnes le 12 novembre 2015 dans le cadre des « Culturelles »
de la Communauté de Communes Bresse-Revermont*

ÉPREUVE

7^e année. — Lons-le-Saunier.

N^o 33.

Mardi soir, 25 avril 1843.

LE PATRIOTE JURASSIEN,

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET AGRICOLE.

— M. Paillot, jeune architecte de Bletterans, déjà avantageusement connu par ses succès à l'école royale des beaux-arts et par plusieurs années de pratique dans l'arrondissement de Dole, vient d'arriver de Paris et de se fixer à Lons-le-Saunier.

Avril 1843

le début d'une longue carrière de près de 55 ans à Lons...

Un cumul de fonctions et d'activités

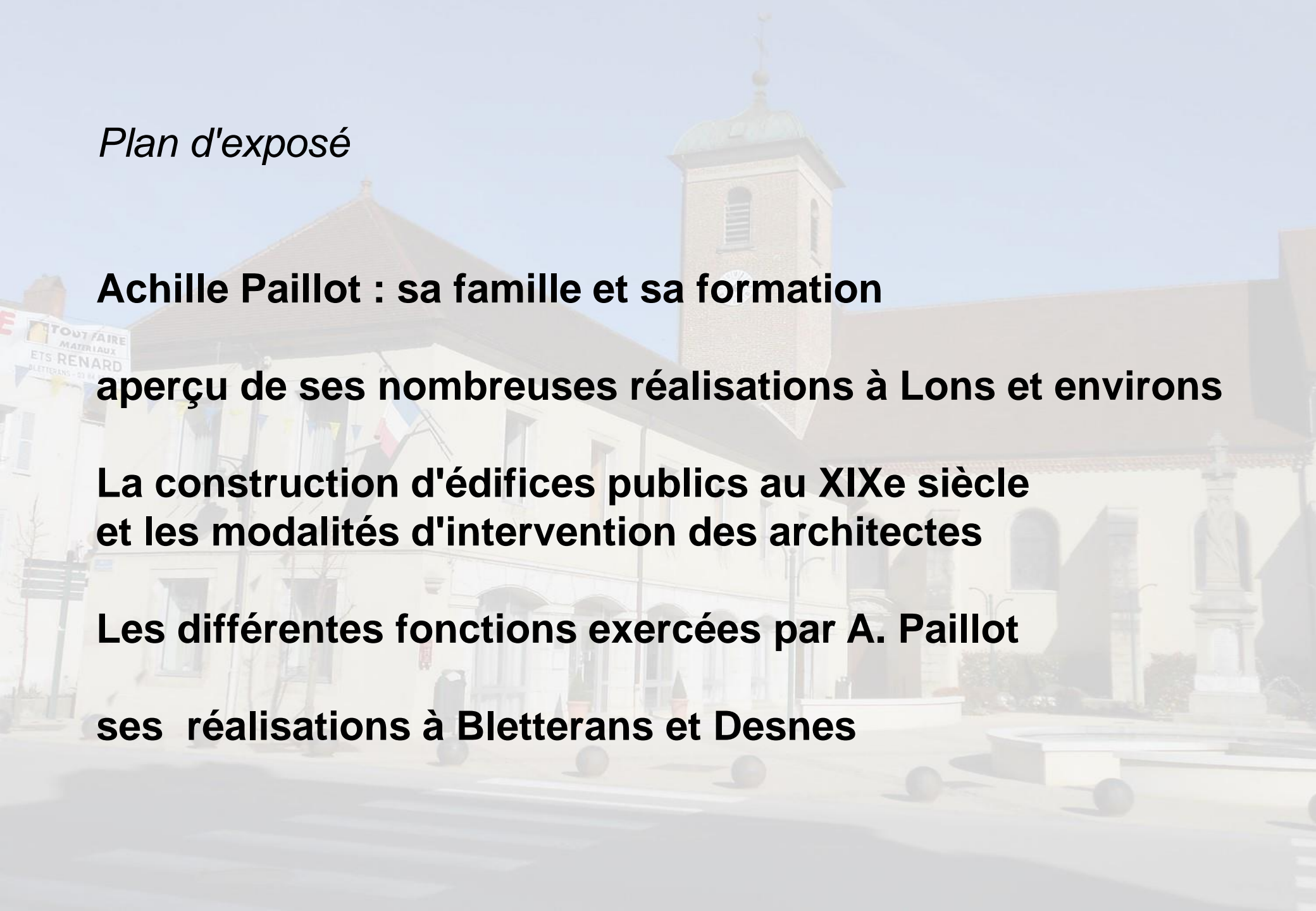
Architecte-voyer de la Ville de Lons (1847-1874)

Architecte en chef du Département (1857-1889)

Architecte de l'Hospice de Lons

Inspecteur des travaux diocésains (1880-1897)

***de nombreuses réalisations toujours visibles
dans la ville et l'arrondissement de Lons***

The background image shows a town square in Bletterans, France. In the center is a church with a prominent brick bell tower topped with a green dome and a weather vane. To the right, there is a stone fountain with a statue on top. The square is paved and has a crosswalk in the foreground. On the left, there is a building with a sign that reads 'TOUT/AIRE MATERIAUX ETS RENARD BLETTERANS - 21 81'.

Plan d'exposé

Achille Paillot : sa famille et sa formation

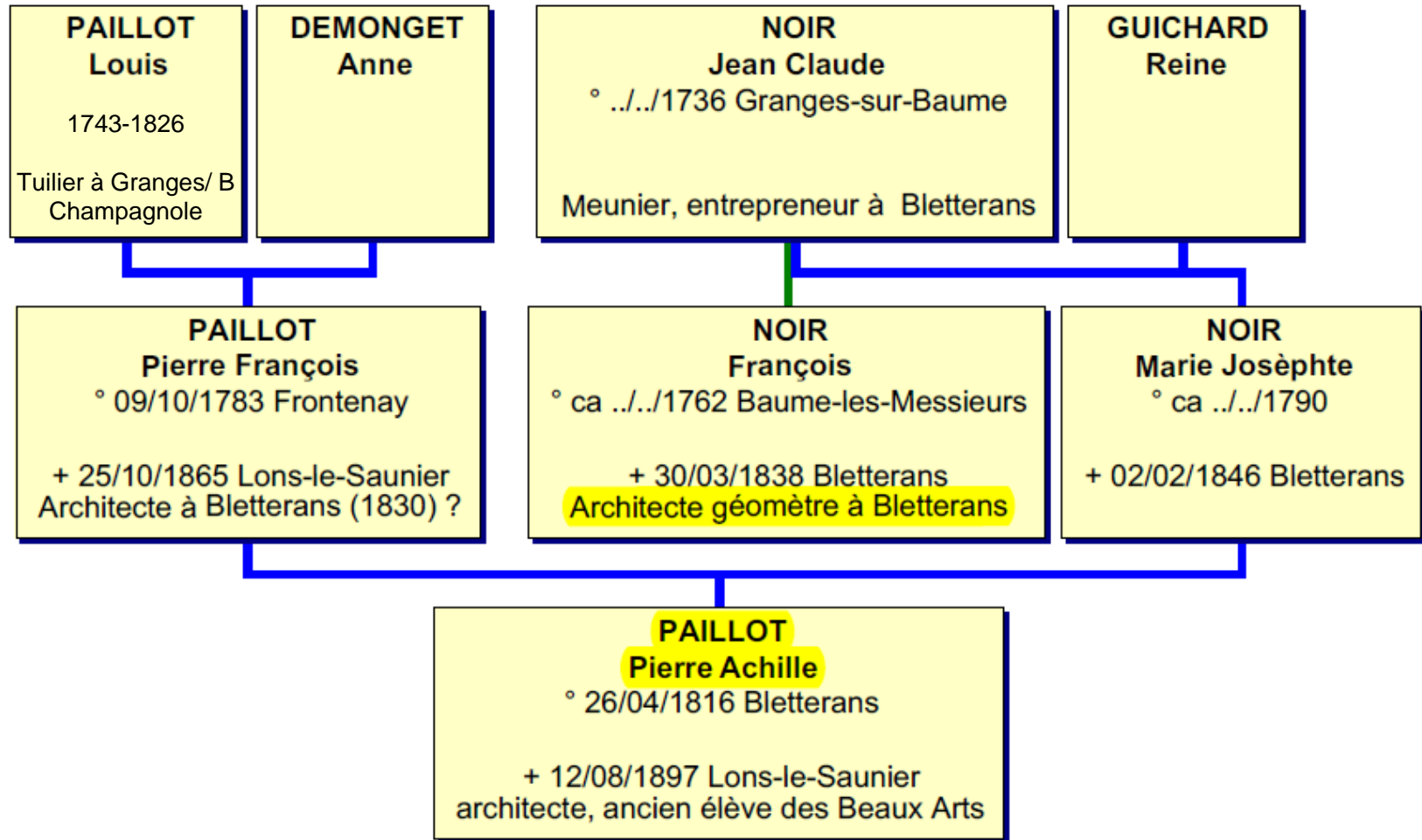
aperçu de ses nombreuses réalisations à Lons et environs

**La construction d'édifices publics au XIXe siècle
et les modalités d'intervention des architectes**

Les différentes fonctions exercées par A. Paillot

ses réalisations à Bletterans et Desnes

un milieu familial favorable à une vocation d'architecte



ascendance de Pierre-Achille Paillot (1816-1897)

Une solide formation architecturale :

admis en 1838 l'Ecole Royale des Beaux Arts de Paris
l'un des premiers jurassiens ayant fréquenté cette école
(le 2^e ancien élève de cette école à exercer dans le Jura)

Installé en 1843 à Lons
et **bien intégré à la société locale**

comme en témoigne son mariage en 1850
avec **Céline Combette**, une jeune orpheline,
issue par son père du milieu du négoce lédonien
et par sa mère de celui des hommes de loi (Prouvier, Ebrard...)

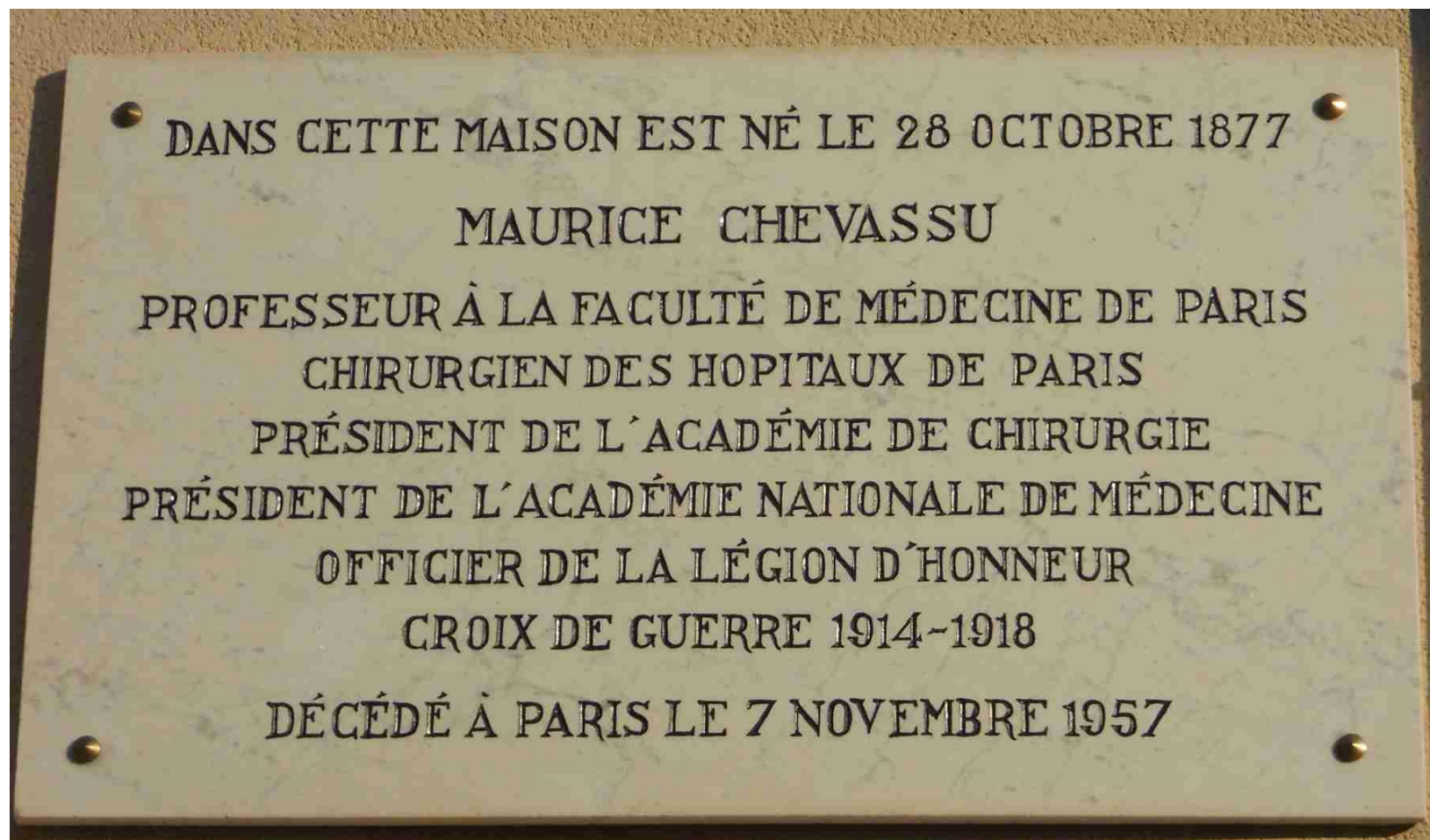
Parmi les témoins de ce mariage:

*Charles Victor Bailly, oncle maternel de Céline, avoué et adjoint du
maire de Lons, le Baron Claude Emile Goyet de Savy, propriétaire
de Persanges, Antoine Daloz, conseiller municipal...*

Achille Paillot
est resté actif jusqu'à sa mort
intervenue en 1897 à l'âge de 81 ans



il repose au centre du cimetière de Lons qu'il avait contribué à agrandir



DANS CETTE MAISON EST NÉ LE 28 OCTOBRE 1877

MAURICE CHEVASSU

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
CHIRURGIEN DES HOPITAUX DE PARIS

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE CHIRURGIE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

CROIX DE GUERRE 1914-1918

DÉCÉDÉ À PARIS LE 7 NOVEMBRE 1957

Son petit-fils Maurice Chevassu, né dans sa maison de la rue Perrin

une longue carrière
riche de réalisations nombreuses

dont beaucoup marquent encore
le paysage de Lons et des environs

le rapide aperçu ci-après
de ces réalisations ne concerne
que les constructions publiques
dont l'inventaire reste à poursuivre
dans l'arrondissement et au-delà...

LEGENDE

- 1 Ecole normale des Institutrices.
- 2 Culte évangélique.
- 3 Hôtel-Dieu.
- 4 Hôtel de Ville et Halle aux grains.
- 5 Télégraphe.
- 6 Ecole communale laïque des Filles.
- 7 Caisse d'Épargne.
- 8 Gendarmerie.
- 9 Petite Caserne et Manutention militaire.
- 10 Église des Cordeliers.
- 11 Grand Séminaire.
- 12 Palais de Justice.
- 13 Prison.
- 14 Ecole communale laïque des Garçons.
- 15 Théâtre.
- 16 Commissariat de police.
- 17 Caserne d'Infanterie.
- 18 Banque de France.
- 19 Préfecture.
- 20 Église St-Désiré.
- 21 Ecole communale des Frères.
- 22 Lycée national.
- 23 Ecole normale des Instituteurs.
- 24 Ecole communale des Filles.
- 25 Abattoir.
- 26 Usine à Gaz.
- 27 Dépôt de Mendicité.



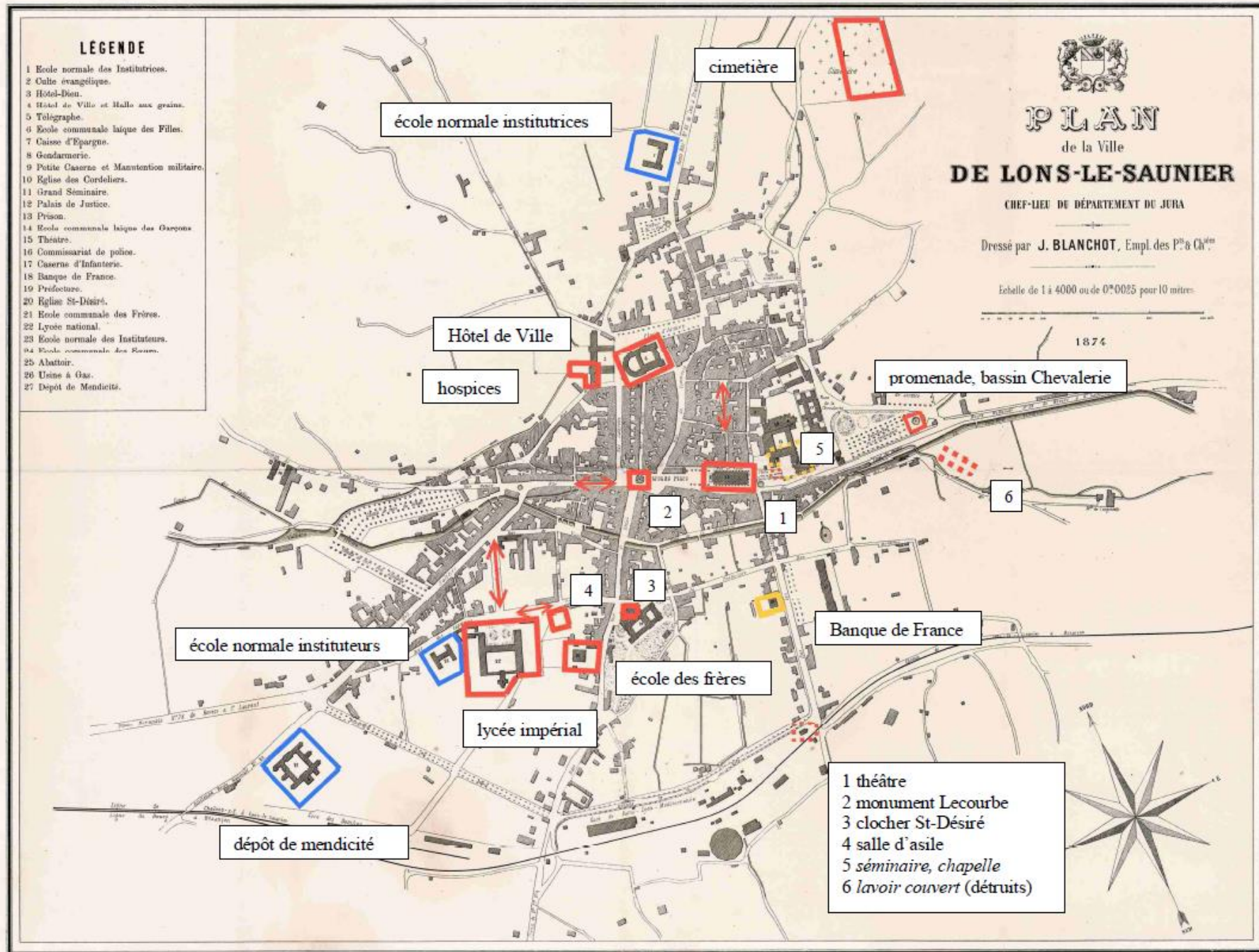
PLAN de la Ville DE LONS-LE-SAUNIER

CHIEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU JURA

Dressé par J. BLANCHOT, Empl. des P^{ts} & Ch^{ms}

Echelle de 1 à 4000 ou de 0^m.0025 pour 10 mètres.

1874



- 1 théâtre
- 2 monument Lecourbe
- 3 clocher St-Désiré
- 4 salle d'asile
- 5 séminaire, chapelle
- 6 lavoir couvert (détruits)



aile sud Hôpital



École normale Filles



façade sud Hôtel de Ville



galerie Place Perraud



ancien bassin de la statue Lecourbe



bibliothèque



musée





Clocher salle d'asile



Banque de France



École
des Frères



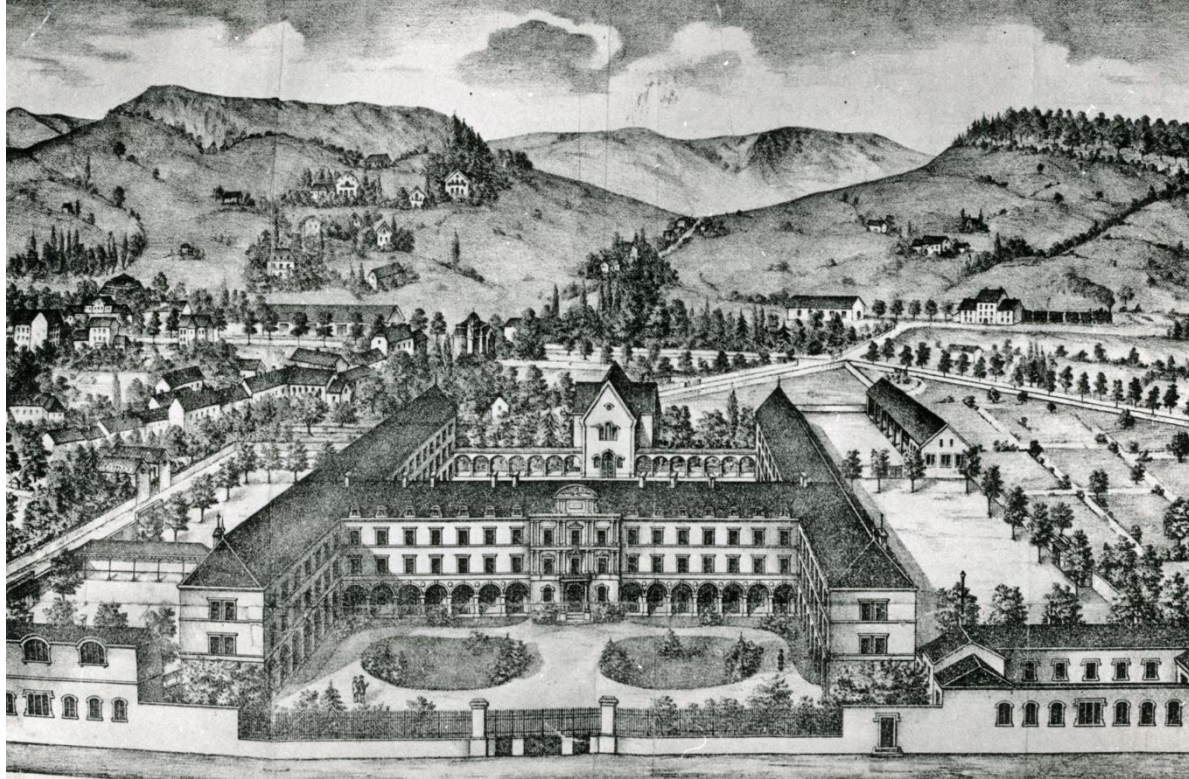
Lycée impérial



École normale garçons

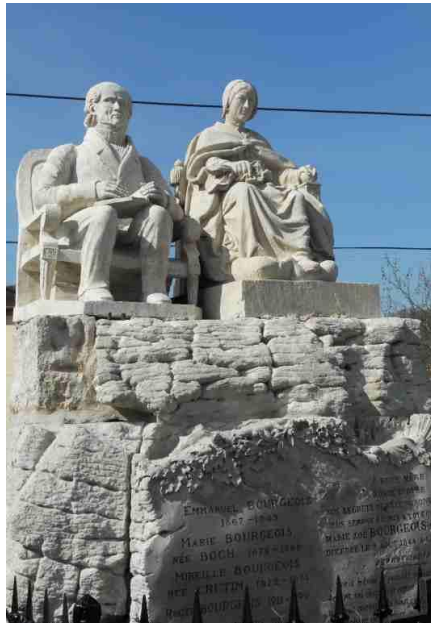


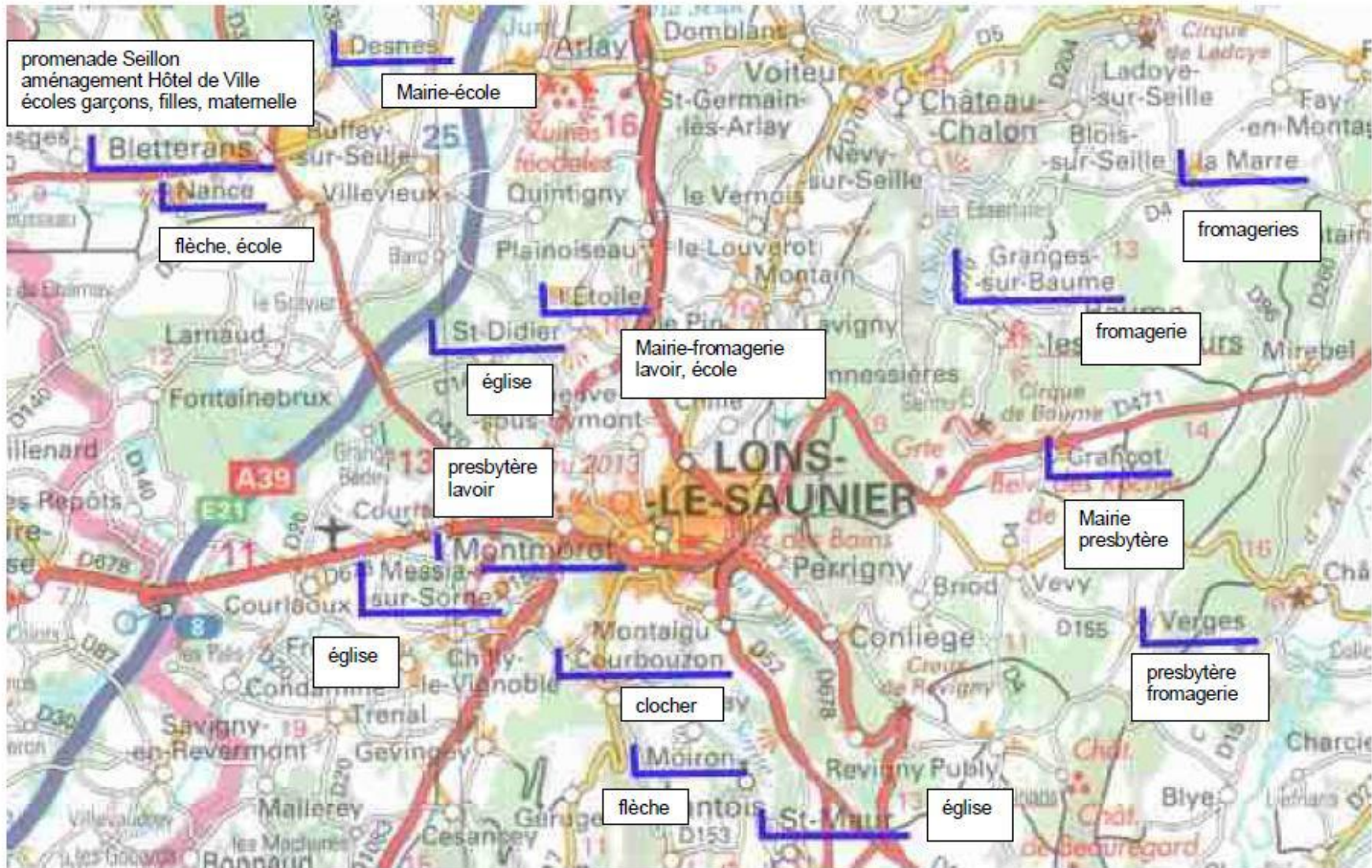
Dépôt de mendicité



Le lycée impérial Rouget de Lisle







+ Ruffey, Domblans, Cressia, Essia, Cuiseaux, Villechantria, Poligny, Nozeroy...



Desnes



Desnes



Bletterans



L'Etoile



Nance



Saint-Didier



Savagna



Montmorot presbytère



Conliège captage, lavoir



Messia /Sorне



Courbouzon



Moiron



Saint-Maur



Granges / B. presbytere, fromagerie



La Marre fromagerie



Crançot Mairie-école presbytere



Verges presbytere



l'évolution des fonctions et statuts des architectes intervenant dans la construction d'édifices publics et l'urbanisme au XIXe

**rappels préalables sur le contexte post-révolutionnaire
et du XIXe siècle**

Essor démographique, économique et culturel

⇒ de nouveaux besoins d'équipements publics

**Centralisme étatique et formatage de la construction publique
une production locale fortement encadrée par l'Etat**

= rôle du « conseil des bâtiments civils »

« une singularité française »

Le développement des équipements publics: *quels édifices et qui fait quoi ?*

communes		Etat			cultes
communes rurales	villes	département	ponts et chaussées	autres	édifices diocésains
mairie, maison commune	en plus	préfectures, sous-préfectures			
église, presbytère cimetière		tribunaux prisons gendarmeries		casernes	cathédrale, évêché
écoles primaires	écoles supérieures collège théâtre bibliothèque, musées	écoles normales archives		lycées ...	grands séminaires
chemins vicinaux	urbanisme alignement voirie	voirie départementale chemins vicinaux de grande communication	voirie nationale service hydraulique voies navigables		
fontaines, abreuvoirs lavoirs	réseaux bains publics				
atelier (pompes...) bascule publique	service incendie halles, octrois abattoirs ... + hospices	dépôt mendicité hospice de vieillards asiles d'aliénés			
				...	

le **recours à des architectes**

pour les édifices gérés par le département

opérations validées et budgétées par le conseil général

projets, programmation et suivi des travaux assurés par

⇒ **architectes départementaux**, proposés par le préfet et nommés par le ministre
et à partir de 1850 nommés directement par le préfet

s'agissant des édifices communaux,

les villes peuvent se doter d'un architecte spécial

dont la nomination est soumise à l'approbation du préfet

⇒ **architectes-voyers**

pour les villes et communes n'ayant pas d'architecte spécial, obligation de faire appel pour établir les projets et en suivre l'exécution à des "architectes réunissant les connaissances requises et ayant l'habitude des constructions".

⇒ **architectes dûment agréés** en en faisant la demande
auprès du conseil départemental des bâtiments civils

architectes conservant le statut de profession libérale
rémunérés par un forfait pour travaux ordinaires
sur honoraires pour projets et travaux extraordinaires
pouvant cumuler missions publiques et affaires privées

L'encadrement des constructions publiques par deux instances décisives pour en assurer la qualité et en maîtriser le coût pour la collectivité

Le Conseil départemental des Bâtiments civils

présidé par le Préfet , ayant pour rôle :

l'examen, avant leur approbation, des projets de travaux de toute nature intéressant le département, les communes et les établissements publics

concernant les communes, celles-ci ne pouvant engager aucune opération ou dépense sans autorisation préalable du préfet, tous les dossiers remontent donc à la préfecture

le conseil départemental des Bâtiments civils

joue en quelque sorte un rôle de filtre, sur le fond et la forme

(opportunité, respect des procédures, devis, plan de financement...),

avant la transmission des projets par le préfet

au ministère et soumission au Conseil général des Bâtiments civils

Le Conseil général des bâtiments civils auprès de l'administration centrale à Paris

constitué d'éminents architectes (prix de Rome, membres de l'Institut)

se réunissant chaque semaine pour examiner tous les projets d'urbanisme

et de construction publique transmis par les préfets et s'assurer de leur qualité

une instance dont les décisions ayant force exécutive

la fonction d'architecte-voyer, au service d'une ville

nommé par le maire
statut de professionnel libéral sous contrat

une fonction à la fois d'expert, de concepteur et d'exécutant
dans un champ d'action très étendu

3 grands domaines d'intervention :

*police des bâtiments, plans d'alignement
construction et entretien des bâtiments communaux
voierie, réseaux techniques*

la logique :

- jusque vers les années 1865 : la ville se développe sur elle-même et s'équipe en mordant au besoin sur ses marges
- à partir de 1870 : on commence à penser et planifier l'expansion urbaine

⇒ *des interventions diverses, de plus en plus complexes,
progressivement assurées par des services techniques*



l'architecte-voyer Achile Paillot
titulaire de la fonction d'architecte-voyer de la Ville de Lons
pendant 27 ans (1847-1874)

une fonction débutée en 1847
avec d'importants litiges à régler
(chantiers en cours du théâtre et de l'hôtel de ville...)

assurée de façon consensuelle
sous les mandats successifs de 6 maires

interrompue en 1874
dans le cadre d'une réorganisation impulsée par une nouvelle génération
d'élus locaux pour faire face aux nouveaux enjeux du développement urbain

Parmi les nombreuses interventions à ce titre de Paillot:
achèvement Hôtel de Ville, école des frères (maison des syndicats), cimetière,
lycée impérial, théâtre, érection statue Lecourbe, clocher St Désiré,
alignement rue Lecourbe, percée rue Perrin, rue colonel Mahon, maternelle,

la fonction d'architecte départemental

Une fonction créée en 1819
pour décharger le service des Pont et chaussées
de la gestion des "bâtiments départementaux"

nomination d'un architecte départemental en chef
+ des architectes d'arrondissement

chargés
de préparer chaque année la liste des opérations diverses
concernant les bâtiments départementaux
à approuver et budgéter par le conseil général
et d'assurer la maîtrise d'œuvre des opérations en question

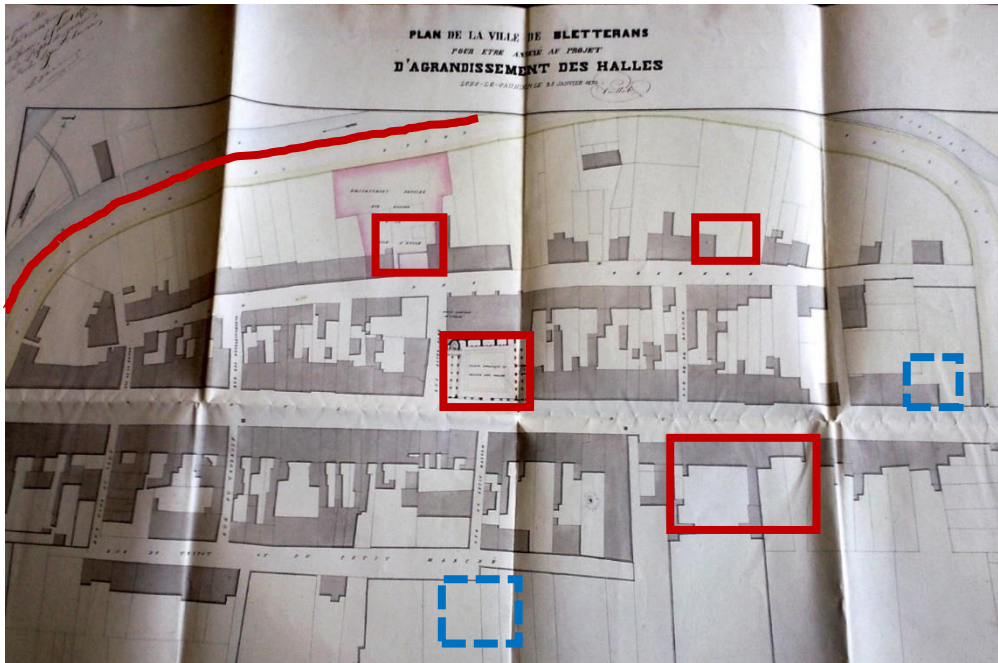
**une fonction d'architecte en chef occupée par Achille Paillot
pendant 32 ans (de 1857 à 1889)**

*Parmi les interventions à ce titre de Paillot:
dépôt de mendicité (lycée technique), les deux écoles normales, galerie
préfecture, Banque de France, école laitière de Poligny...*



**Les réalisations d'Achille Paillot
à Bletterans et Desnes**

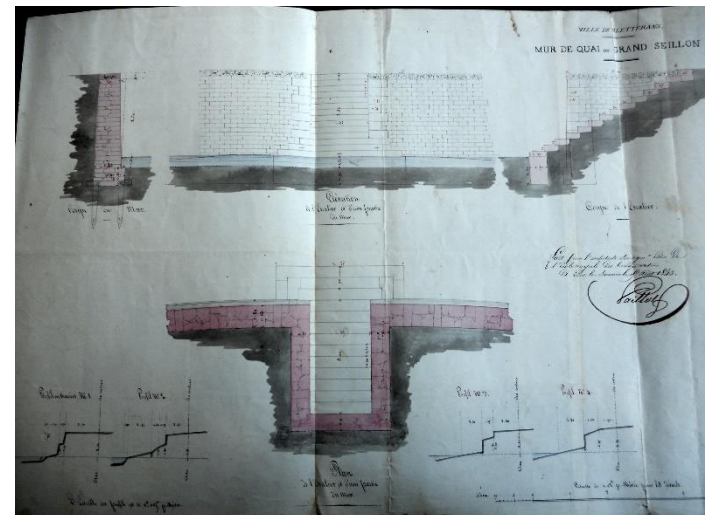
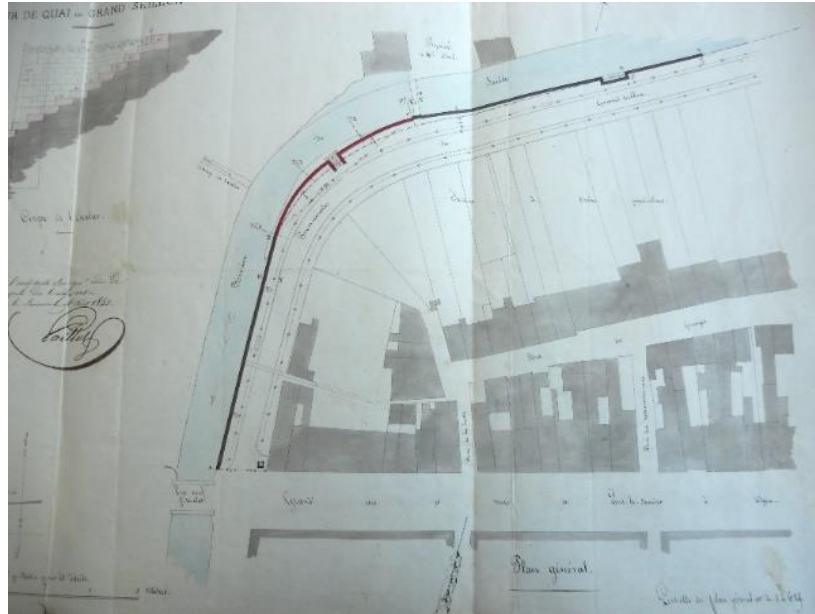
Achille Paillot en sa ville natale ses réalisations à Bletterans



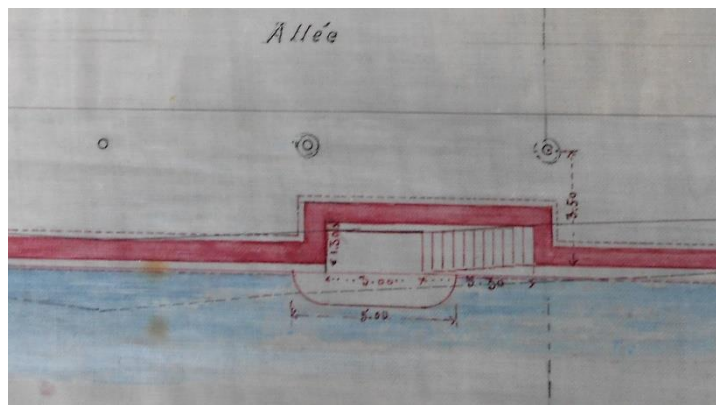
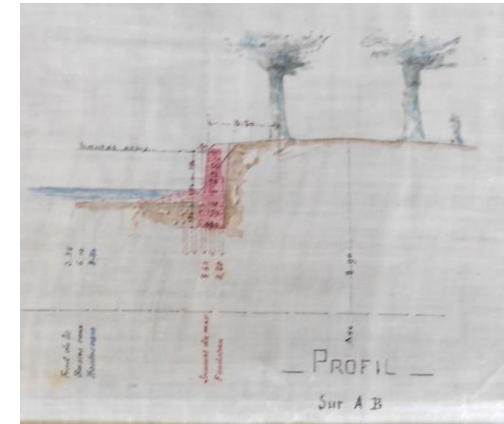
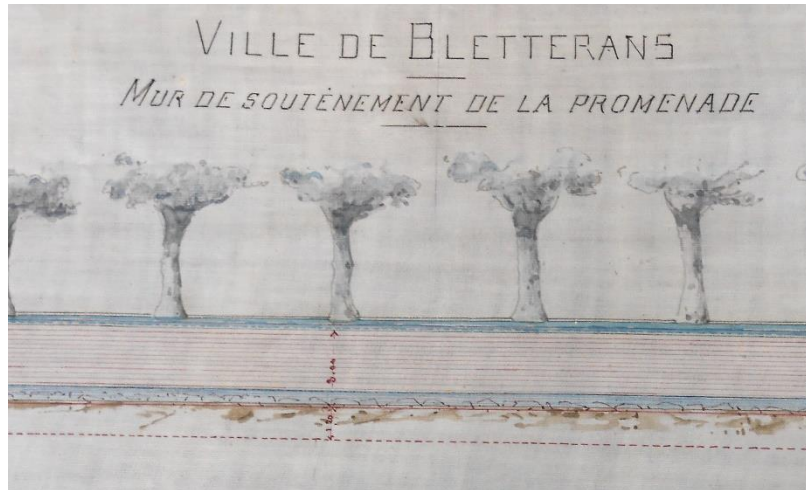
berges du Seillon 1843-45, 1880
agrandissement du cimetière 1855
Hôtel de Ville 1850
couvent des Ursulines 1861-70
école des garçons 1865-66
école des filles 1866-67

...

restauration en 1843-45 des quais en aval de la promenade du Seillon
construits par F. Noir et détériorés par la crue de 1840



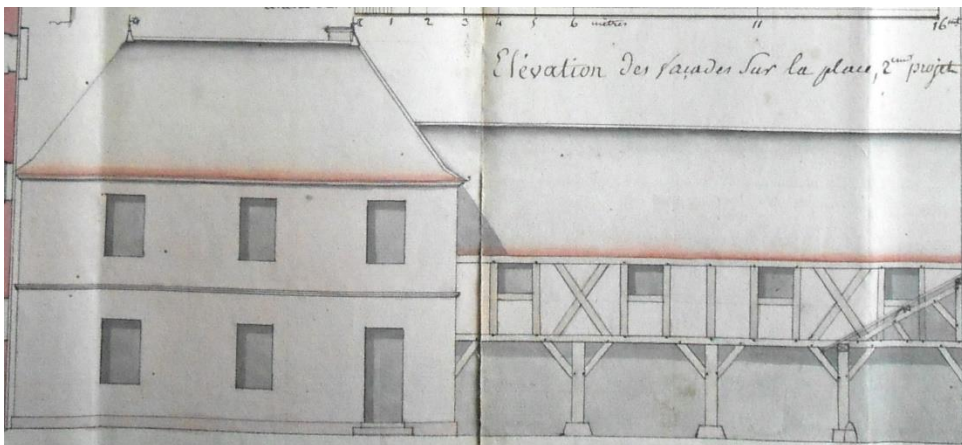
Poursuite de la restauration des quais en 1880
abandon du projet d'un grand lavoir couvert
aménagement d'un petit lavoir découvert



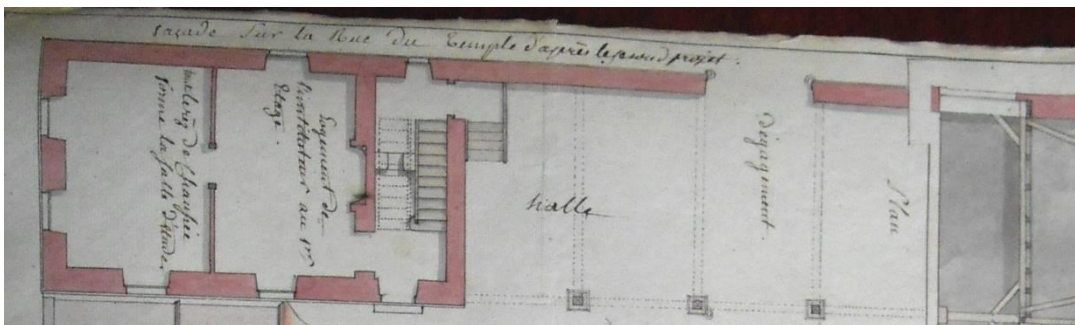
l'Hôtel de Ville
de Bletterans

reconstruit en 1850
par A. Paillot





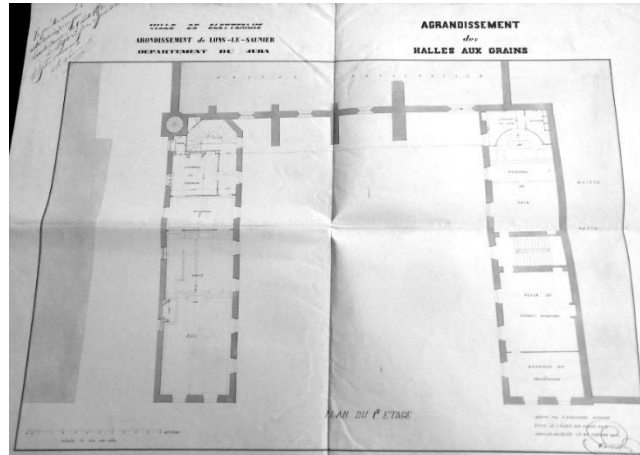
L'édifice précédent
construit en 1819
par son oncle
François Noir



L'aile gauche comprenant
la halle aux blés
la salle de classe mutuelle
et le logement de l'instituteur

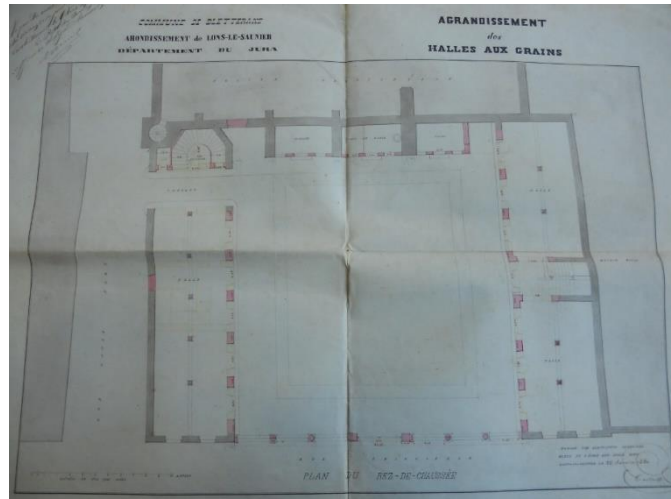
Le nouvel Hôtel de Ville reconstruit par Paillot en 1850

À l'étage de l'aile gauche:
salle de danse
buvette
logement du concierge



À l'étage de l'aile droite:
tribunal de paix
salle du conseil municipal

Au rez-de-chaussée :
halles aux grains sous les
arcades

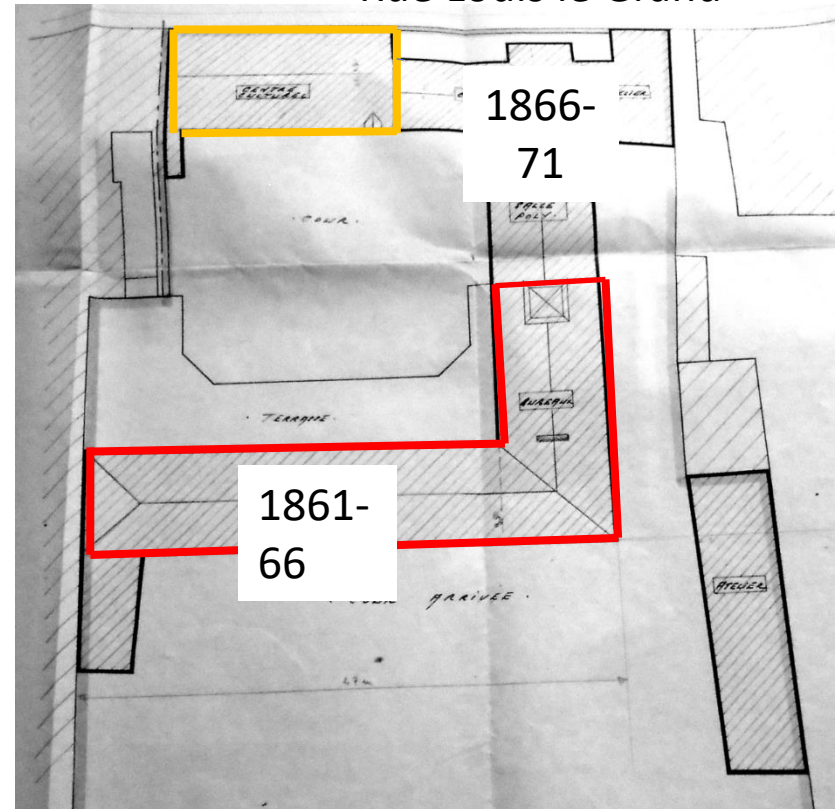




Le couvent des Ursulines transplanté de Desnes en 1853



Rue Louis le Grand



construit à l'emplacement de l'ancien
couvent des Carmes
entre 1861 et 1871
en réutilisant notamment les matériaux
provenant de la démolition du couvent de
Desnes (1812-1853)

L'école des garçons
1865-1866



L'école des filles
1866-1867



des édifices malheureusement défigurés

La mairie-école de Desnes construite en 1850-52



L'une des plus belles mairies-écoles villageoises de Franche-Comté



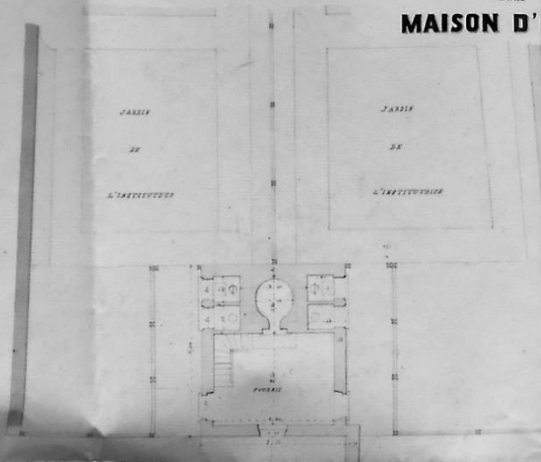
Le choix de la municipalité Mignerot
élue au suffrage universel rétabli par la Seconde République

de réunir dans un même édifice
d'une architecture soignée à la fois esthétique et fonctionnelle

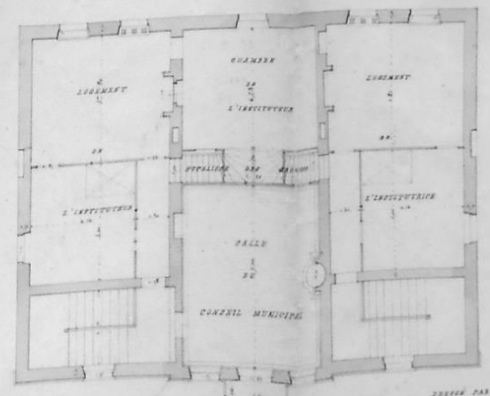
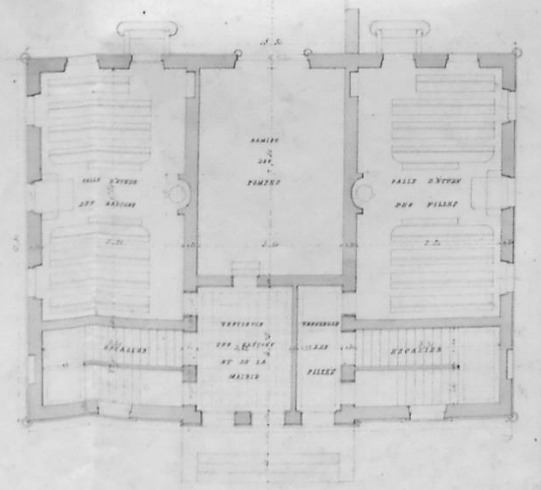
le siège de la démocratie locale
et l'école publique
accueillant de façon égalitaire filles et garçons

*Supplément au plan de la commune de Desnes
L'architecte, le 10 mai 1849
de la commune de Desnes.*

COMMUNE DE DESNES
CONSTRUCTION
d'une
MAISON D'ÉCOLE



COUR DES GARÇONS COUR DES FILLES



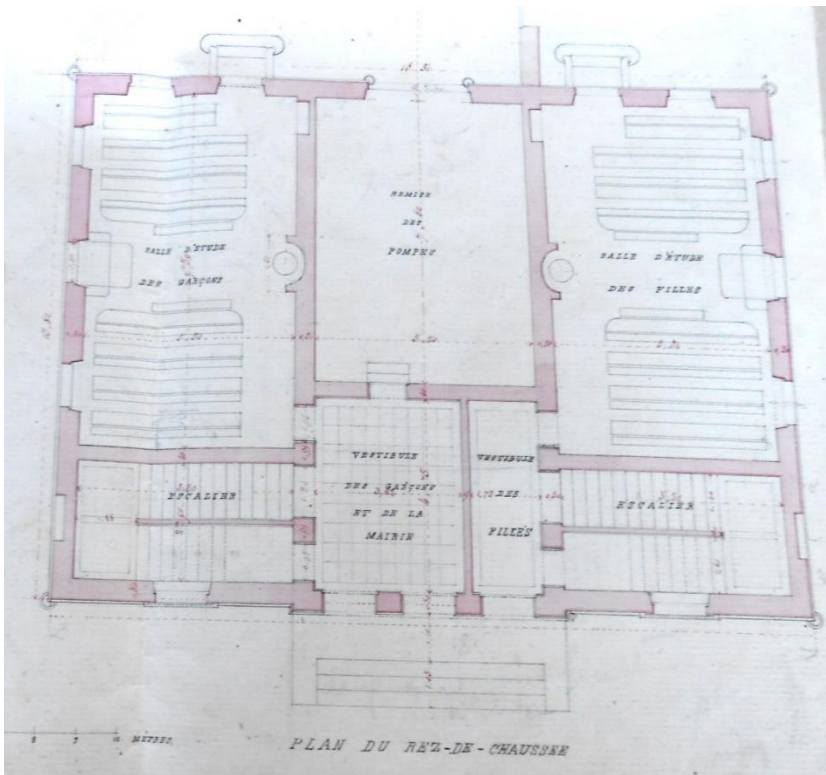
échelle de 1/500

PLAN DU RAZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DE L'ÉTOUR

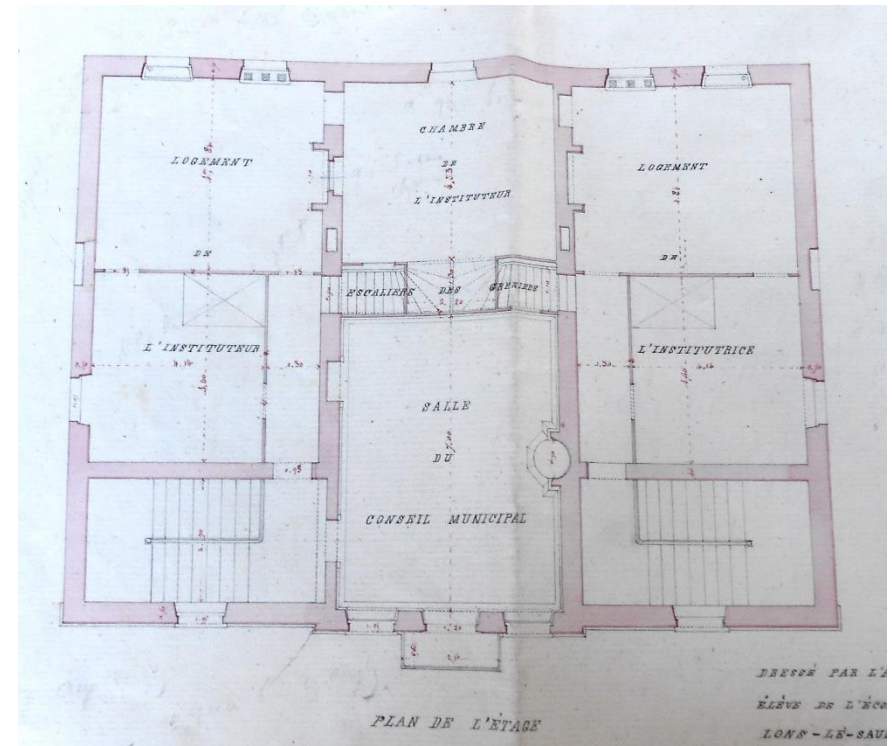
DESIGNÉ PAR L'ARCHITECTE PAUL PAILLOT
LE 10 MAI 1849
L'ARCHITECTE PAUL PAILLOT

Plan de la nouvelle école établi par Paillot en 1849



Rez-de-chaussée

à gauche: salle d'étude des garçons
 à droite: salle d'étude des filles
 entrées et vestiaires séparés pour
 à g. garçons + conseil/ à d. filles
 à l'arrière au centre remise des
 pompes incendie



Étage

au centre: salle du conseil
 et des mariages
 à gauche: logement de l'instituteur
 à droite: logement de l'institutrice



La remise des pompes
à incendie donnant sur
l'arrière de la mairie
ayant hébergé pendant
plus de cent ans
2 pompes à bras

*pompes cédées en 1964
exposées au musée de
Plougastel-Doualas*



1^{ère} pompe à bras acquise en 1829



2^{ème} pompe à bras acquise en 1863